

N°12
LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT



ZOOM
LE SERVICE
SCOLAIRE

TRAVAUX
UNE VILLE
MODERNE

HABITAT
DEUX PROJETS
IMMOBILIERS

Juin 2015



VIVRE À SOLLIÈS



SUPPLÉMENT DÉTACHABLE
LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

CONTINUER A AVANCER !



Nous sortons d'une longue période électorale qui a débuté en 2013 avec la campagne pour les élections municipales pour finir récemment avec celle des élections départementales.

Ces dernières qui sont des élections locales ayant pour objet d'élire les représentants du canton de Solliès-Pont au conseil départemental, sont devenues un enjeu national pour les partis politiques au cours d'un scrutin profondément modifié par l'intégration de Cuers dans notre canton et la création d'un binôme homme-femme.

Bien que sans étiquette politique, Nadyne Chevret et moi-même sommes arrivés en tête dans notre commune, chef-lieu du canton, devant le front national et les partis politiques de droite et de gauche, contrairement à ce qui s'est passé dans les communes voisines. Bien qu'ayant très honorablement figuré, nous n'avons pas fait le plein des voix dans notre commune pour être présent au second tour.

La logique des partis ayant prévalu, cela nous vaut une représentation très discutable au sein du conseil départemental où nous comptons heureusement beaucoup de soutiens et d'amis qui apprécient les résultats de notre politique malgré l'adversité que nous partageons avec de nombreux maires.

Les motifs d'inquiétudes sont en effet nombreux.

Si la crise qui dure depuis 7 ans ne nous a pas empêché de conduire une politique d'investissement dont vous connaissez les résultats, l'établissement du budget devient cependant chaque année plus contraignant autant pour son élaboration que pour son exécution, et cela, pour de nombreuses raisons comme la baisse des dotations de l'Etat et du financement des aides sociales, l'apparition de charges nouvelles telles l'application des nouveaux rythmes scolaires ou la mise en place de la fibre optique après 2 ans d'études auxquelles nous avons participé et dont le coût financier représentera 1 500 000 € pour la commune, ou encore le transfert pour des raisons de sécurité de la maison de retraite Félix Pey qui nous obligera à une contribution financière importante ...

Cette insécurité financière se double d'un sentiment d'instabilité que fait peser sur nos communes la réforme territoriale en cours qui menace leur existence même ainsi que l'indique la loi pour la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la fameuse loi NOTRe, qui crée de grandes régions, nouveaux centres décisionnels, et confère aux intercommunalités le rôle de proximité qui était jusqu'à présent dévolu aux communes.

Ainsi une nouvelle techno structure se met en place dont le rôle dépasse largement la mutualisation des moyens qui était jusqu'à présent la fonction exclusive des intercommunalités. Le transfert obligatoire des grandes compétences des communes vers les intercommunalité rend cette évolution préoccupante et périlleuse quand celles-ci ont à leur tête des gouvernances de circonstance, non représentatives des communes qui les composent comme c'est actuellement le cas

de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. Nous avons engagé une réflexion sur cet inquiétant problème au sein d'un comité consultatif représentant la société civile de Solliès-Pont.

Nous avons relevé le défi pour surmonter ces difficultés.

La maîtrise et l'allègement des dépenses de fonctionnement, le contrôle rigoureux de l'exécution du budget et l'engagement de profondes réformes structurelles nous ont permis de réaliser de substantielles économies avec comme seule limite le maintien de la qualité du service public.

Comme l'a confirmé l'analyse du compte administratif pour l'exercice 2013 et comme le montrera celui de 2014, nous avons maintenu les grands équilibres sans augmenter la part communale de la fiscalité locale alors que la commune reste sous endettée.

Nous avons maintenu la volonté d'entreprendre et gardé des raisons d'espérer.

Ainsi poursuivons nous l'équipement et l'embellissement de notre ville pour l'amélioration de votre vie quotidienne. Dans quelques jours, le 20 juin, nous allons inaugurer notre nouvelle mairie au château ainsi qu'un bel espace culturel, l'ensemble représentant un investissement de 3 450 000 € dont 80% du financement, étalé sur 3 exercices, a été réalisé avec les fonds propres de la commune.

Alors que se poursuit l'Opération Programmée de l'Habitat pour la réhabilitation du centre-ville, notre politique de l'Habitat monte en puissance avec l'ouverture du chantier des 41 logements sociaux près de l'école Jean Moulin que suivront bientôt celui des 61 logements sur les emplacements de l'ancienne mairie et de la chocolaterie Teisseire ainsi que celui d'un petit collectif de 25 logements sur l'avenue des Aiguiers.

La procédure de ZAC concernant l'éco quartier des Laugiers sud est en cours avant que ne soit bientôt désigné un aménageur pour la construction de 400 logements. Il en sera de même dans quelques mois pour l'extension de la zone d'activités de la Poulasse, potentiellement riche de nombreux futurs emplois.

Enfin, après 9 ans de luttes et de négociations, le permis de construire vient d'être déposé par le SDIS pour la création de la nouvelle caserne des pompiers qui sera livrée en 2017.

A côté de ces importantes réalisations à venir, la satisfaction des besoins socioculturels de la population reste notre priorité comme l'attestent la qualité des aides à la personne, les nombreux événements festifs et populaires qui animent notre cité, la création d'un Office Culturel qui dispose désormais de nombreux et nouveaux espaces publics facilitant l'accès à la culture pour tous.

Alors que s'annoncent les festivités de l'été qui vont débuter par le festival du Château que nous avons voulu conserver, je souhaite dès à présent, à chacune et à chacun d'entre vous, d'excellentes vacances bien méritées.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

A la une

Juste parmi les Nations

Walda et Eugène Viès sont désormais Justes parmi les Nations. Ils viennent de recevoir pour leurs parents et à titre posthume la décoration civile la plus élevée accordée par l'Etat d'Israël à ceux qui, non juifs, ont aidé et sauvé des familles juives durant la seconde guerre mondiale.

En 1942, le couple Viès habite une modeste bastide au lieu-dit du pin de Rebuoux où ils mènent une existence simple et joyeuse, rythmée par les voyages du père à Toulon, responsable du personnel de la gare.

Ce sont des amis de la famille Béja d'origine israélite, arrivée sur la commune au début du XX^e siècle en provenance de Salonique. Matthieu succéda à son père dans la gestion du moulin à farine alors installé sur l'emplacement actuel du Crédit Agricole. Avec son épouse Nadia il éleva ses deux fils Albert et Georges.

Alors que les lois anti juives promulguées par le régime de Vichy et par le gouvernement Laval n'avaient guère affecté la famille Béja, tout changea avec l'invasion par l'armée allemande de la zone libre le 11 novembre 1942 qui remplaça bientôt l'armée italienne qui occupa notre région jusqu'à la capitulation de l'Italie.

Le danger se rapprochant, Matthieu Béja décida d'envoyer ses fils Albert et Georges à Belgentier où ils furent hébergés au quartier Rouvière, chez monsieur Deramo, un résistant qui sera plus tard fusillé. La Gestapo envisageant une rafle des juifs, le couple Viès proposa d'héberger les Béja avant que ceux-ci n'aillent rejoindre leurs enfants à Belgentier.

La famille vivra aux Escavalins, une propriété en forêt, sous la protection du maire de Belgentier, Etienne Arnaud. Ils y seront ravitaillés par de nombreux habitants comme mesdames et messieurs Gardiol, Guidon et Marius Trabaud et par de nombreux solliès-pontois comme Joseph Molinari et les soeurs Escasso. L'histoire ne s'arrête pas là. Après leur départ pour Belgentier, Mathieu demanda à Eugène et Walda d'accueillir d'autres membres de la famille Béja, Renée sa demi-sœur, son époux René Berco ainsi que sa mère Florence Béja qui restèrent plusieurs mois dans la petite bastide avant de se replier dans un village de la Drôme.

Ainsi, au péril de leur vie, Walda et Eugène Viès ont contribué à sauver la vie de sept citoyens français d'origine juive.

La cérémonie de la remise de la médaille s'est déroulée à la salle Quiétude, en présence du préfet du Var monsieur Pierre Soubelet, du consul général d'Israël monsieur Barnea Hassid, du représentant du comité français de Yad Vashem, monsieur Serge Coen, de la sénatrice du Var madame Christiane Hummel et de la députée madame Geneviève Lévy, 1^{ère} adjointe au Maire de Toulon.

Michel et Anne-Marie Viès, les enfants de Walda et d'Eugène, entourés des membres des familles Viès et De Boisgelin ont commémoré avec Albert Béja et une centaine d'invités cette belle histoire empreinte d'humanité. Les noms de Walda et d'Eugène Viès figureront désormais sur les mémoriaux de la Shoah de Jérusalem et de Paris aux côtés des noms de 4 000 autres français Justes parmi les Nations.



Remise de la médaille à Michel Viès par le consul



Au premier plan les familles Viès et Béja

Sommaire

page 4 à 7	Retour en images
page 8 & 9	Zoom sur le service scolaire
page 10	Les finances
page 11	Le Festival du Château
page 12	Agenda de l'été
page 13	Musique à la Cour
page 14	La fête de la Figue

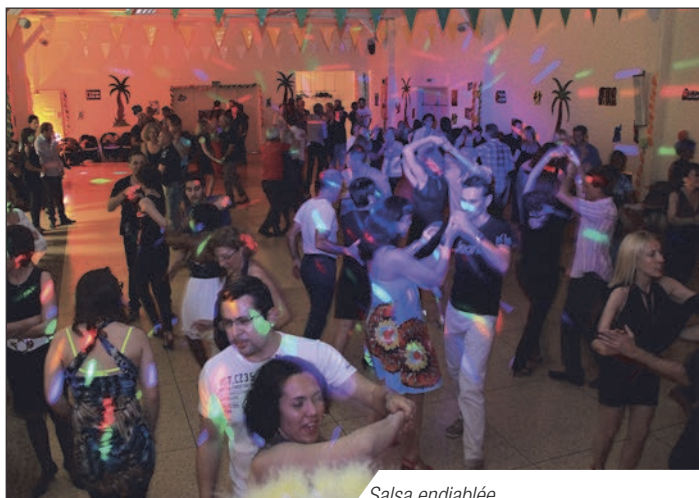
page 15	Les travaux en cours
page 16 & 17	L'urbanisme
page 18	Les nouveaux commerçants
page 19	Une ville qui a du talent
page 20 & 21	Associations à l'honneur
page 22	Expression libre
page 23	Carnet solliès-pontois



Retour en images...



Soirée du COF // 11 Avril



Salsa endiablée

Club Philatélique // 12 Avril



Porte ouverte à la Salle Murat

Sun Vintage // 12 Avril



Enorme succès populaire



Les pin-up s'affichent

Accueil des nouveaux arrivants // 18 Avril



Plus de 100 familles

Remise de médaille // 18 Avril



André Zahout, conciliateur de justice a reçu la médaille d'honneur des services judiciaires.

Retour en images...

■ Ecole de musique // 19 Avril



Les 60 ans célébrés par la jeune génération



Les professeurs font leur show !

■ Art et peinture // 21 Avril



Salon de printemps

■ Hommage aux déportés // 21 Avril



Place de la Libération

■ Comité des Fêtes et de la Culture // Avril et Mai



Exposition Salle de la Fontaine



Peinture et sculpture

Retour en images...



/// // // // // Foire aux plants // 8 Mai



9^{ème} édition très fréquentée



Le château en fleurs

/// // // // // Festival des Chapelles // 8 Mai



Chapelle de Sainte Christine

/// // // // // Cérémonie du souvenir // 8 Mai



Le conseil municipal des jeunes

/// // // // // Printemps des artistes // 8 Mai



Expositions dans le parc du Château

/// // // // // Les Incorrupibles édition 2015 // 11 Mai



Bibliothèque Jeunesse

Retour en images...

Soirée avec le COF // 9 Mai



Les années 80 et la fièvre du disco

Méounes Antic // 10 Mai



Un régal pour les chineurs

Salon de la mobilité et de la sécurité routière // 17-18 Mai



Le collège Lou Castellas en visite



Simulation d'un crash

Tournoi des cerises // 22-24 Mai



Remise de récompenses

Spectacle de l'école de cirque // 30 Mai



L'école des Pitrieres version nipponne

Zoom sur..

La Ville investit pour la réussite de nos enfants



Les agents du service scolaire

Les effectifs

> Les chiffres officiels pour les maternelles

- Houart-Sauvat (119),
- Alphonse-Daudet (68),
- Jules-Rimbaud (104),
- Frédéric-Mistral (93)

soit un total de 384 élèves contre 391 l'an dernier.

Pour les primaires :

- Alphonse-Daudet (102),
- Jean Moulin (213),
- Frédéric-Mistral (161) et Émile Astoin (147),

soit un total de 1007 élèves contre 1013 l'an dernier.

Solliès-Pont s'implique depuis de nombreuses années aux côtés de l'Education nationale afin de favoriser la réussite de tous les enfants de notre commune. Cet engagement se traduit notamment par des investissements réguliers dans les locaux scolaires, une politique ambitieuse que portent les équipes éducatives de la ville et qui concerne les temps scolaires et périscolaire, la pause méridienne ou encore dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, les activités du jeudi après-midi.

Nous avons fait le choix d'offrir de nombreuses prestations réalisées par des professionnels compétents et de qualité. Ce choix politique se traduit par exemple par le maintien d'un agent technique spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) dans chaque classe, alors que la loi impose une seule ASTEM par école.

Nos 8 écoles publiques accueillent au total 1007 élèves qui profitent également d'autres actions financées par la commune :

■ Les classes découvertes :

Chaque année trop d'enfants n'ont pas la chance de partir en vacances. Les classes découvertes offrent un séjour d'une semaine à la neige ou à la mer qui permet à ces enfants défavorisés de découvrir de nouveaux horizons enrichissants et formateurs. C'est pour cette raison que la ville a maintenu le budget alloué aux classes découvertes, soit un total de 17 444 euros.



Classe découverte avec les élèves d'Émile Astoin

Ainsi l'école Alphonse Daudet a bénéficié d'un séjour à Fontaine de Vaucluse du 13 au 17 avril où 27 enfants de CP ont

découvert la Sorgue, une rivière originale et pleine de surprises. Les enjeux que représente l'eau en tant que ressource valorisante et enrichissante pour une région entière constituent une interrogation sur le devenir et la fragilité de notre environnement auquel doivent être sensibilisés nos jeunes élèves.



Classe verte au printemps avec les élèves de Daudet

Enfin, le monde animal a captivé les 23 élèves de CE2 de l'école Émile Astoin qui ont visité le jardin zoologique tropical à la Londe les Maures.

...le service scolaire

La réforme des rythmes scolaires qui a rencontré un succès mérité dans nos écoles sur Solliès-Pont, a nécessité une forte implication des agents affectés dans nos établissements scolaires, notamment les 16 employés territoriaux des écoles maternelles.

Ceux-ci méritent d'être mis à l'honneur au même titre que les animateurs et d'être félicités pour leur participation active aux différents ateliers du jeudi après-midi et pour leur créativité dans la mise en place de projets innovants.

■ Le temps du repas. L'exemple de la maternelle de l'école Houard Sauvat :

Faire du repas un moment éducatif répond pleinement aux objectifs pédagogiques souhaités par la municipalité.

Cela a été réalisé à l'école maternelle Houard-Sauvat. Afin de favoriser l'autonomie de l'enfant et le faire participer de façon active, le personnel de l'école a conçu un nouveau mode de restauration où les petits font comme les grands.

Ainsi, munis de leurs plateaux, ceux-ci choisissent eux même les plats constituant leur repas, entrée, pain et dessert, avant de choisir la place où ils souhaitent déjeuner.

Dès les premières semaines d'expérimentation, les enfants se sont assagis, déjeunant et évoluant dans un environnement apaisé et encadré par les ATSEM. Le conseil de classe a unanimement salué le succès de cette initiative et souligné son intérêt éducatif. Un succès qui se partage puisque l'école Jules Rimbaud vient de mettre en place le même dispositif à la satisfaction générale des acteurs travaillant dans cette école.



L'équipe du restaurant scolaire

Ces résultats positifs sont autant d'encouragements à l'investissement des équipes éducatives de qualité pour que l'école, lieu d'acquisition du savoir devienne également un lieu d'apprentissage des règles de la vie sociale.



Les parents bénévoles

■ Le pédibus de l'école Frédéric Mistral :

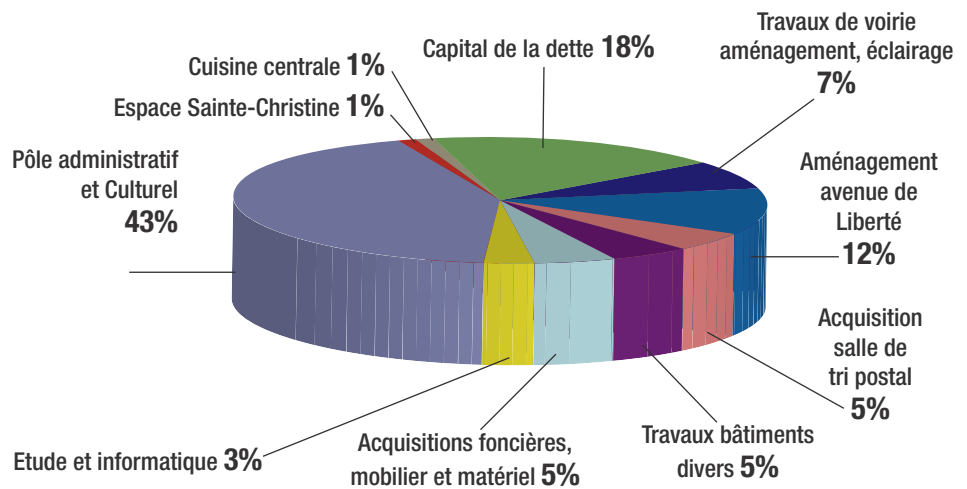
Créé le 3 octobre 2011 dans le cadre de la semaine internationale du pédibus, il consiste à accompagner des enfants à pied à l'école selon un itinéraire défini. C'est également une action pédagogique pour nos enfants qui appréhendent ainsi les dangers de la rue, dans une démarche éco-citoyens.

A ce jour, 30 enfants sont inscrits pour les journées du mardi et du jeudi.

Initiée par les parents des élèves de l'école Frédéric Mistral, cette démarche a séduit l'école Alphonse Daudet qui se porte candidate pour ce type d'action.

Notre investissement réel en 2014 : 3 008 115 €

Les investissements 2014 et 2015 sont essentiellement consacrés aux travaux du château pour la construction du Pôle Administratif et Culturel. L'inauguration le 20 juin 2015 clôturera cette belle opération.



Répartition des dépenses d'investissement 2014

Investissement prévisionnel 2015 : 2 946 016 €

Dépenses invest. 2015	Pourcentages
Capital de la dette	21%
Façades / OPAH	9%
Travaux divers	3%
Révision du PLU / Loi ALUR	2%
Achat mobilier / Matériel	2%
pôle administratif et culturel	63%
Etudes et informatique	3%

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) continue d'apporter son soutien aux locataires et aux propriétaires bailleurs.

L'aménagement et l'embellissement de la ville se poursuivent avec les travaux de l'avenue de la liberté et la création du square du Dr Brun.

Budget de fonctionnement réalisé en 2014 et prévisionnel pour 2015

Les dotations de l'Etat ayant diminué de 100 000 € en 2014 et de 260 000 € en 2015, la commune a été contrainte, cette année, de réduire ses dépenses courantes à hauteur de 10%.

Elle a pu cependant mettre en application la réforme des rythmes scolaires en proposant des activités de qualité.

Dépenses	Réalisé 2014	Prévisionnel 2015
Charges à caractère général	2367507,23	2502408,00
Charges de personnel (rémunérations etc.)	8979874,57	9052690,00
Fds de péréq ress intercom & com	38695,00	38200,00
Autres charges de gestion courante	1311431,27	1351327,00
Intérêts emprunt	365844,68	348600,00
Charges exceptionnelles	22271,70	19444,00
Total dépenses réelles de fonct.	13 085 624,45	13 312 669,00

Recettes	Réalisé 2014	Prévisionnel 2015
Produits des services et ventes	970656,99	1012000,00
Impôts et taxes	8556605,50	8569490,00
Dotations et participations	3952147,34	3614757,00
Autres produits de gestion courante	49564,73	45500,38
Produits exceptionnels	889136,66	0,00
Remboursement assurance personnel	315426,46	210000,00
Total recettes réelles de fonct.	14 733 537,68	13 451 747,38

L'endettement de la ville reste stable, 798 € par habitant, contre 949 € pour les villes de même strate.

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

Le Festival du Château

Du 15 au 18 JUILLET



Renseignements & réservations

Office de tourisme de la Vallée du Gapeau :

04 94 28 92 35

Heures d'ouverture : 9 h / 12 h et 14 h / 18 h - Samedi de 10 h à 12 h

1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont

www.festivalduchateau.fr

Ouverture des portes : 19h - Buvette & restauration



Une nouvelle fois, l'affiche est exceptionnelle, irrésistible, féérique, à l'image du site entièrement rénové, le château de la ville devenu Pôle administratif et culturel. La ville et Sud Concerts vous ont préparé quatre soirées, sous le signe de la musique et de l'humour. Quatre soirées en plein air, sous les étoiles. Il est temps de faire un vœux, oublier l'espace de quelques heures les tracas d'un quotidien souvent difficile, pour rire, chanter et danser sans modération...
Entrez dans une nouvelle dimension !

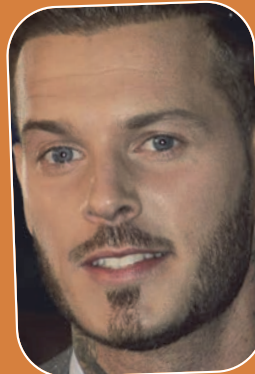
Mercredi 15 juillet à 20h45



CALOGERO
& Livingstone

Tarif normal 1^{ère} catégorie : **45€**
Tarif normal 2^{ème} catégorie : **35€**
Tarif réduit 2^{ème} catégorie : **32€**

Jeudi 11 juillet à 20h45



M POKORA
& Jude Todd

Tarif normal 1^{ère} catégorie : **47€**
Tarif normal 2^{ème} catégorie : **39€**
Tarif réduit 2^{ème} catégorie : **36€**

Vendredi 17 juillet à 20h45



Gad ELMALEH
& king Krab

Carré d'or : **59€**
Tarif normal 1^{ère} catégorie : **53€**
Tarif normal 2^{ème} catégorie : **47€**
Tarif réduit 2^{ème} catégorie : **50€**

Samedi 18 juillet à 21h30



Florence FORESTI

Carré d'or : **61€**
Tarif normal 1^{ère} catégorie : **55€**
Tarif normal 2^{ème} catégorie : **48€**

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

DU 30 JUIN AU 5 JUILLET

FESTIVAL JAZZ & COMÉDIE

Dans la cour du Château

THÉÂTRE

- > **Mercredi 1^{er} juillet à 21 h 30**
Délict de fuite (Comédie de boulevard)
- > **Jeudi 2 juillet à 21 h 30**
Le cri de la truite (Comédie de boulevard)
- > **Samedi 4 juillet à 21 h 30**
1 heure 30 de retard (Comédie de mœurs)
- > **Dimanche 5 juillet à 21 h 30**
De la rumba dans l'air (Comédie grinçante)

JAZZ

- > **Mardi 30 juin à 21 h 30**
Eric Méridiano trio (Classic Jazz)
- > **Vendredi 3 juillet à 21 h 30**
Carine Trichon quintet (Melting Jazz)

Entrée 12 € et 6 € pour les moins de 18 ans
Billetterie à l'Office de Tourisme de la Vallée du Gapeau au **04 94 28 92 35**
Renseignements et réservations Histron au **06 14 22 18 38**

Programme organisé par
l'Histron Théâtre
du P'tit Hang'Art
de La Garde

DU 27 AU 29 JUIN

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHORALES

Dans la cour du Château

- > **Samedi 27 juin à 21 h**
Concert anniversaire des 20 ans du groupe vocal de l'Atelier Sur tous les tons dirigé par Danièle Locher et Myriam Abdelfettah "La Ballade de Mimi Bémol"
- > **Dimanche 28 juin à 18 h 30**
"Choeur" Jubilate, solistes de la Cathédrale de Toulon
Via Vitae, chants grégoriens, polyphonie de Palestrina Vittoria, Bach, Dufay, Solos de Vivaldi et Fauré
- > **Dimanche 28 juin à 20 h 30**
Chorale "La clé des champs" de Hyères
Direction : Dadalina Spataru, piano : Brigitte Bordeaux
- > **Lundi 29 juin à 21 h 00**
Ensemble vocal de Méounes
Direction Frédéric Verfaillie et piano Laurent Signorini

DU 23 AU 26 JUILLET

FÊTE DE LA STE-CHRISTINE

Sur la place du général de Gaulle

- > **Jeudi 23 juillet à 22h00**
Soirée DANSANTE avec "l'orchestre crescendo"
 - > **Vendredi 24 juillet**
20h30 - PROCESSION de ste Christine
22h00 - Soirée TRANSFORMISTE avec "les Baby's dolls"
 - > **Samedi 25 juillet à 21h30**
Soirée TAGADA (pour les jeunes) avec "Prestige événement"
 - > **Dimanche 26 juillet à 21h30**
Soirée CABARET avec "Night Show Paradise"
- Programme organisé par le Comité des Fêtes **Entrées libres**

L'ÉTÉ avec les COMMERÇANTS

- > **Lundi 14 juillet à 21 h 30**
Bal populaire avec DJ
- > **Samedi 1^{er} août à 21 h 30**
Soirée "Années 80 à nos jours"
- > **Samedi 8 août à 21 h 30**
Karaoké géant
- > **Dimanche 15 août à 21 h 30**
Soirée tempête de neige avec mascottes

Sur la place du général de Gaulle

Soirées gratuites

Cinéma Plein air

Séances gratuites sur le parvis du Château

Jeudi 28 juillet à 21 h 30

"Qu'est ce qu'on a fait au Bon Dieu ?"



Mardi 25 août à 21 h 30

"Supercondriaque"



Mardi 4 août à 21 h 30

"Avis de Mistral"



14-21 août

MUSIQUE A LA COUR

Festival International de piano pour tous les goûts et toutes les envies

Cette année, le Festival international de Piano "Musique à la Cour" vous propose sa 10^{ème} édition. Une décennie au service de la musique classique et du piano, entre jeunesse et maturité. Un parcours constitué d'étapes enrichissantes qui ont toutes contribué à faire de cet événement culturel, l'un des plus célèbres et des plus appréciés de la région. Le programme de cette 10^{ème} édition ne dérogera pas à la règle, tant par la renommée internationale des artistes invités que par la virtuosité des œuvres choisies.



Vendredi 14 août



21h00

programme à définir, prochainement en ligne sur www.musiquealacour.fr

Samedi 15 août



21h00

Edna Stern

Piano

Couperin - Bach
Mozart - Beethoven
Brahms - Albeniz
Granados - Chopin
Prokofiev - Grieg
Weissenberg

Iddo Bar Shai

Piano



21h00

Dimanche 16 août



21h00

Marc Coppey

Violoncelle

Beethoven
Schubert
Schumann
Franck

Edna Stern

Piano



21h00

Lundi 17 août



21h00

Roustem Saïtkoulov

Piano

Soirée Chopin

Mardi 18 août



21h00

Lise de la Salle

Piano

Brahms
Ravel
Debussy

Mercredi 19 août



21h00

Béatrice Berrut

Piano

Bach Kempff
Bach / Busoni
Bach - Siloti
Liszt

Jeudi 20 août



21h00

Béatrice Berrut

Piano

Brahms
Ravel
Debussy

programme à définir, prochainement en ligne sur www.musiquealacour.fr



21h00

Vendredi 21 août



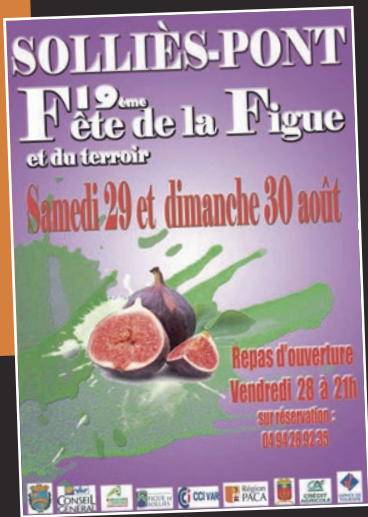
21h00

Plamena Mangova

Piano

Beethoven
Liszt
Schostakovich
Albeniz
Ginastera

Billetterie dans les locaux de GapeauFm au 18, avenue des Aiguiers à Solliès-Pont • Du lundi 27 juillet au jeudi 13 août de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h en semaine • De 10 h à 12 h les samedis et dimanches - Ouverture sur place le soir des concerts de 20 h à 21 h
Tarif : 25 euros, 3 récitals différents achetés = 1 quatrième offert - Placement numéroté • En cas de pluie, les récitals ont lieu dans les salles du Château
• Contact au 06 19 75 22 15 ou 06 81 69 87 56 - www.musiquealacour.fr



L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

19^{ème} FÊTE DE LA FIGUE

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août

Vendredi 28 Août

- **21h00 (place du village) :**
Grand repas et son "menu tout à la Figue" concocté par des chefs de qualité avec les figues de Solliès-Pont avec l'orchestre de variétés Kontrast
- **Concours de boules** avec la Solliésine

Samedi 29 et dimanche 30 Août

- **9h00 à 20h00 :**
- Espace restauration et traiteurs au boulodrome
- Démonstrations culinaires
- Menus à base de figues dans tous les restaurants du village et du canton
- Marché dans les rues du village et au boulodrome (animations diverses)

Samedi 29 Août

- **8h30 - 12h30 :** 1^{ère} randonnée pédestre le long des champs de figuiers. Visite de la Copsolfruit.
(RV sur la place du village)
2^{ème} randonné Solliès-Ville
- **10h30 :** Défilé dans les rues du village avec le groupe de musique "Bâton rouge", (départ du Château de Solliès-Pont)
- **11h00 :** Inauguration de la 19^{ème} Fête de la Figue.
(lâcher du ballon géant)
- **15h00 :** Jeu Grand Quizz de la Figue (la place du village)
- **16h00 :** Défilé de sous-vêtements et vêtements
- **17h30 :** Élection du "bébé figue 2015"
(cadeaux pour tous les bébés)
- **18h00 :** Soirée musicale avec **Guy Salaun**
- **20h30 :** Repas avec le Rotary Club dans le parc du château

* **Renseignements et réservation repas :**

Office du Tourisme de la vallée du Gapeau : **04 94 28 92 35**



Dimanche 30 Août

- **Animation dans les rues et le marché :** (groupe de musique "Bâton Rouge" et le duo "les ans chantés")
- **8h30 - 12h30 :** Randonnées pédestres
(RV sur la Place de Solliès-Pont) 1^{ère} randonnée le long des champs de figuiers, 2^{ème} randonnée "le festival BD"
- **10h00 - 11h00 :** Intronisation des Amis et des Chevaliers de la Figue par la Confrérie des Amis de la Figue (place du village)
- **11h00 :** Messe et bénédiction des Confréries (parvis de l'église)
- **11h00 - 13h00 :** "Master Figue" Place du village.
- **12h30 :** Repas des Confréries au Château
- **15h00 :** Aubade musicale (place du village)
- **15h15 :** Remises des prix des différents concours (poésie - photos et des stands sélectionnés)
- **16h00 :** Concours de chant "Star de la Figue" avec Guy Salaun et ses musiciens suivi d'un lâcher de ballons
- **19h00 :** Apéritif de clôture pour les exposants

Dimanche 16 août à 18h30 Fête de la Saint Roch

La chapelle St-Roch située au hameau des Laugiers revêt au moins une fois l'an ses habits de fêtes. Le 16 août, habitants des lieux, élus et habitués ne manquent pas ce rendez-vous à la fois convivial et gourmand. Après une messe dite dans la petite chapelle, le partage de la pastèque est traditionnellement respecté.

Les travaux en régie"

Les travaux en régie réalisés par le personnel communal, permettent d'entretenir et d'enrichir le patrimoine communal. Ils se sont considérablement développés pour atteindre 300 000 euros par exercice. Ainsi, les équipes du centre technique municipal ont réalisé, au cours des derniers mois de nombreux travaux notamment sur les bâtiments communaux.

Nos agents ont bien sûr participé activement à la réhabilitation du château par des prestations complémentaires de celles des entreprises.

Ils ont ainsi réhabilité totalement la façade ouest du bâtiment et ses deux tours par la réalisation d'enduits, ainsi que la réfection des balustres et du fronton.

Ils ont également remplacé et installé les nombreux volets de l'édifice en les fabriquant à l'identique alors que le portail principal a bénéficié d'une rénovation délicate et réussie. Les espaces verts et les abords du château ont profité de l'occasion pour être profondément réaménagés.

A l'intérieur du bâtiment, ce sont des travaux de maçonnerie, de peinture et d'électricité qui ont été réalisés par les équipes municipales ainsi que la fabrication de mobiliers complémentaires (placards, étagères...).

D'autres chantiers importants ont également été réalisés en régie, comme la réalisation de la nouvelle Ecole de Musique à partir des locaux de l'ancienne cuisine centrale, des travaux au presbytère, au tennis club et dans les écoles.



Sur le chemin des Ruscats

Comme tous les ans, des opérations de recalibrage et de curage des réseaux d'eau pluviale et des canaux d'arrosants ont été réalisés (des Pachiquous, des Fours à Chaux, des Laugiers, etc...)

Espaces verts

En plus de l'entretien courant du capital arboricole et des nombreux espaces verts, nos jardiniers ont réalisé un important travail d'abattage et d'élagage de platanes sur l'ensemble de la commune afin d'assurer la sécurité et le bien-être des administrés.

Nos palmiers continuent de faire l'objet de traitements préventifs réguliers à base de produits biologiques afin de les préserver du charançon rouge.



Réfection des trottoirs chemin des fourches

Les travaux de voirie

Depuis plusieurs années, la ville a engagé une politique active de réhabilitation des voies communales. Des travaux de réparation de chaussées ou de trottoirs viennent de s'achever, notamment, dans le centre-ville (Rue Lucien Simon et place du Général De Gaulle), mais aussi dans les quartiers périphériques (Les Bancaous, Sainte-Christine, Avenue des oiseaux) ou encore dans les campagnes (chemin des Ruscats, de La Bayolle et des Renaudes...).



Chemin des Bancaous



Le programme immobilier avenue du 6^e RTS et rue Polycarpe

////// Avenue du 6^e RTS

Le 30 mars et le 3 avril 2015, deux permis de construire ont été délivrés au Logis Familial Varois pour la construction de 61 logements locatifs sociaux sur le site de l'actuelle mairie et les parcelles qui appartenaient aux familles Teisseire et Henche. Le projet se compose de deux bâtiments de 3 étages qui s'intègrent au style architectural du centre ancien. La rue Polycarpe qui restera piétonne sera requalifiée et élargie entre 5 mètres et 6,50 mètres de largeur.

Lors du conseil municipal du 23 avril 2015, un comité consultatif présidé par monsieur le maire a été créé pour répondre aux besoins de concertation et d'information. Celui-ci se compose de représentants des riverains, des anciens propriétaires, de représentants du Collège Lou Castellas, du canal d'arrosant "les petits jardins", de l'association des commerçants du centre-ville et d'élus du conseil municipal.

////// Propreté urbaine

Il s'avère nécessaire de rappeler que le dépôt sauvage des déchets sur la voie publique est strictement interdit et passible de poursuites. Les encombrants et les déchets verts doivent impérativement être déposés à la déchèterie, ou, à défaut, être

enlevés par les services de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (sur rendez-vous uniquement).

La loi a récemment renforcé le montant des amendes pénalisant les dépôts sauvages, notamment celui

des sacs poubelles déposés dans la rue ou au pied des conteneurs. Les usagers doivent savoir que lorsque les conteneurs sont pleins, ils doivent déposer leurs déchets dans un autre site ou les conserver à leur domicile en attendant la prochaine collecte.

Le Marcel Pagnol

Après les travaux de désamiantage des villas qui ont été réalisés au mois de décembre 2014, le chantier a démarré au mois d'avril pour une durée d'environ 18 mois. A la suite de la consultation réalisée par Var Habitat, ce sont les entreprises Guccione pour les travaux de gros œuvre et Garnier Pisan pour les travaux de terrassements qui ont été désignées.

Le comité consultatif composé de représentants des enseignants du groupe scolaire du centre-ville, de parents d'élèves, de riverains et d'élus du conseil municipal, s'est réuni le 20 novembre 2014 en présence du directeur général de Var Habitat, monsieur Martial Aubry, pour une présentation du projet et le 20 avril 2015 afin de rencontrer les représentants des 2 entreprises et connaître le déroulement du chantier. Le changement du sens de circulation sur les avenues Jules Charleux et Marcel Pagnol a été également à l'ordre du jour.

////// Avenue des Aiguiers

La commune a signé un compromis de vente avec le Logis Familial Varois afin de céder un terrain situé avenue des Aiguiers pour la réalisation de 25 logements locatifs sociaux. Le projet se compose d'un bâtiment en L avec 3 étages du côté de l'avenue des aiguiers. A proximité des habitations existantes, la hauteur du bâtiment sera limitée à 2 étages et comportera également un simple rez-de-chaussée.

Lors du conseil municipal du 23 avril 2015, un comité consultatif présidé par monsieur le maire a également été créé. Il se compose de riverains, du président de l'ASA de la Ferrage, d'une représentante des locataires de la résidence Marius Trabaud et des élus du conseil municipal.

Ces programmes immobiliers permettront d'offrir des logements décents notamment pour les jeunes actifs de la commune et participeront à la redynamisation du centre-ville.



La maquette du collectif avenue des Aiguiers

L'éco quartier des Laugiers Sud

Le projet est entré dans la phase de concertation officielle après que le conseil municipal ait délibéré le 19 février 2015, et défini les objectifs et les modalités de la concertation, étape préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté. Ainsi, un dossier est accessible sur le site internet de la commune et au centre technique municipal (service de l'urbanisme) où des observations peuvent être formulées. Une réunion publique d'information sera également organisée le 26 juin à la salle des fêtes. Outre les logements prévus dès le départ de l'opération, le site accueillera également la maison de retraite Félix Pey, située en centre-ville, qui est contrainte de déménager, ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur aujourd'hui..



La maison en ruine qui va être détruite

////// Accessibilité

Fort du volontarisme des élus de la commune et d'un partenariat engagé avec l'association HandiToit Provence, des bailleurs sociaux intégreront des logements adaptés dans des opérations de logements sociaux sur le territoire de Solliès-Pont.

Ces logements, livrés en 2017, feront l'objet d'un travail en commun entre les équipes techniques de ces bailleurs et l'association HandiToit Provence.

Les logements neufs livrés bénéficieront ainsi d'un certain nombre d'aménagements et d'équipements préconisés par l'association qui rendent la vie à domicile plus aisée et confortable pour une personne en perte d'autonomie (liée au handicap ou à l'âge).

Si vous rencontrez des difficultés de mobilité et êtes à la recherche d'un logement adapté, vous êtes invité à contacter l'association HandiToit Provence par mail à plateforme@handitoit.org ou par téléphone au 04 91 26 56 27 afin de connaître la marche à suivre.

N'hésitez pas à visiter le site de l'association : www.handitoit.org



Bienvenue aux nouveaux commerçants



Salon de Coiffure "Entre-Nous"
2 bis, rue de la République
04 94 21 17 51



Salon de Coiffure "Bel Hair"
31, rue de la République
04 94 28 93 94



Le Bistrot du Soleil
Centre commercial Midi-Multiple
04 94 36 54 72



Salon de Coiffure "Coiff & Vous"
37, rue de la République
04 94 21 23 07



La Maison Fievet
47, rue de la République
09 81 48 54 93



Leader Price Express
13, avenue du 6^{ème} RTS
04 94 28 97 79

Le projet Cadenet

Situé dans la zone d'activités entre l'avenue du Lion et celle de l'Arlésienne, l'espace Cadenet, où sont déjà implantés la clinique vétérinaire, des activités artisanales et des services, va accueillir de nouveaux locaux artisanaux, des commerces et des bureaux sur une surface totale de de 4000 m².

Une salle de sport, un centre d'esthétique et un cabinet de kinésithérapie intégreront prochainement les bâtiments en cours de construction.

Cette opération voit le jour après 5 ans de négociations entre plusieurs partenaires, des négociations que la municipalité a encouragées et favorisées.



Espace Cadenet, construction en cours

Une ville qui a du talent

■ Un Office culturel pour Solliès-Pont



J. Autran, F. Raymond et P. Naal

L'Office Culturel de Solliès-Pont, nouvellement créé, a pour objectif de favoriser, développer et coordonner les événements culturels locaux. Ses missions consistent à fédérer les actions des associations et à gérer le calendrier annuel des animations, tout en veillant à la diversité des thèmes retenus et à l'efficacité de la communication pour le rayonnement culturel de notre commune et l'accès à la culture pour tous.

L'Office est présidé par Jeanne Autran assistée par Marie-Françoise Lesur, vice-présidente, par Frédéric Raymond, trésorier, par Patricia Naal, secrétaire et par René Long, secrétaire adjoint.

L'Office Culturel dispose de nombreux atouts comme le nombre important d'associations culturelles de qualité qui proposent tout au long de l'année des rendez-vous très appréciés, mais aussi de nombreux espaces publics bien équipés qui vont très bientôt s'enrichir des deux très belles salles situées au rez-de-chaussée du Château, le salon Eugène Baboulène et la salle Léon Vérane.

La création de l'office Culturel affiche clairement les ambitions de la ville pour diversifier, améliorer et développer une politique culturelle de qualité et accessible à tous.

■ Un nouveau Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes (COF) se renouvelle. Un nouveau bureau a été élu lors du dernier conseil d'administration.

Il est composé de :

- Président : Bruno Costa
- Vice-présidente : Céline Borderes
- Trésorier : Emmanuel Bonifay
- Secrétaire : Rose-Marie Bonifay
- Secrétaire adjointe : Léa Houillon

Le COF est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social. Outre les grands classiques comme le carnaval, la fête patronale de la Sainte-Christine et la grande parade de Noël, la nouvelle équipe affiche clairement son ambition de créer des événements tout au long de l'année en reconduisant les grands rendez-vous du passé comme le beaujolais nouveau et Halloween et en ajoutant sa griffe personnelle avec notamment, les soirées salsa et disco (Voir le retour en image), un festival "Manga" à destination d'un public plus adolescent pour septembre, le Téléthon et le réveillon du jour de l'an. Toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir au sein de l'association, sont les bienvenues.



Une nouvelle équipe

Contactez le président au 06 59 42 68 39 - Page Facebook et Twitter

Le Football avec l'ESSF

Le football reste le sport le plus populaire auprès des Français. Cette popularité est à l'origine d'une montée en puissance des inscriptions au club local. L'Entente Sportive des Solliès-Farlède annonce en effet 410 licenciés pour la saison 2014/2015, soit 60 inscriptions de plus que la saison précédente.

Ce chiffre, jamais atteint, récompense le travail effectué par les entraîneurs qui ont su insuffler une bonne ambiance dans le club. Monsieur Jean-Paul Ruiz, le président explique "Si au niveau des seniors, la saison a été difficile, les équipes de jeunes restent la fierté des dirigeants comme les U17 qui se sont classés à la 4^e place de leur poule avec 53 points, ainsi que les U15 dont une équipe évolue en Promo Ligue (10^{ème} sur 12 avec 37 points) et qu'une autre évolue en Préexcellence (8^e sur 10 avec 28 points)."

En ce qui concerne les plus jeunes, c'est à dire les U13, U11 et U10, la notion de compétition sera plus présente dès la saison prochaine. En effet, de nouvelles directives de la Ligue Méditerranée et du District du Var, insistent

d'avantage sur la formation des jeunes et l'enseignement des valeurs comme le dépassement de soi, le respect de l'adversaire, des règles du jeu, de la solidarité et du goût de l'effort, des valeurs qui sont les fondements de la formation des enfants et des adolescents, à laquelle le club est très attaché.



Le football, une belle école de la vie

Le Tennis Club Solliès-Pontois (TCSP)

Voici 34 ans, le 11 juin 1981, naissait le "Tennis Club Solliès-Pontois" sous l'impulsion de quelques passionnés soutenus par la municipalité de Jean Murat. Un premier cours fut installé au quartier de Sainte-Claire en 1995.

Deux ans plus tard, quatre terrains furent créés sur le site actuel, bientôt rejoints en 1985 par quatre cours supplémentaires, financés par la Ligue Côte d'Azur. La même année est créé le Club House qui va offrir de nombreuses prestations. Enfin en 1991, le club s'enrichit de deux courts couverts sur d'anciens terrains en tartan.

En trois décennies, le TCSP est devenu l'un des clubs les plus importants du département qui réunit actuellement 190 adultes et 175 enfants licenciés. Dirigé par Patrick Roux et un bureau constitué de 6 personnes, le club compte trois professeurs qui ont en charge l'école de tennis, mais aussi 5 éducateurs sportifs ainsi que

3 employés qui gèrent le club-house. Trois manifestations rythment l'année sportive locale.

En décembre, les "petits as" sont réservés au moins de 14 ans et précèdent le "tournoi des jeunes" et le tournoi "Open" qui se déroule en juillet..

TCSP, avenue Didier Daurat (derrière la Poste) 7 jours sur 7 de 9 h à 20 h, ou par téléphone au 04 94 28 71 76



Les jeunes de l'école de tennis

Une ville qui gagne

■ Le Rugby Club à l'honneur

L'excellent état d'esprit qui règne dans le Club a contribué aux 14 victoires successives obtenues par l'équipe Première et forge l'image d'un club "de caractère" qui engage des équipes homogènes, battantes et bien dans leur jeu.

Le Rugby Club de la Vallée du Gapeau vient de remporter le bouclier "Honneur Territorial" du Comité Côte d'Azur face à La Valette. Une victoire qu'il convient de saluer comme il se doit, d'autant que le RCVG accède de nouveau à la Fédérale 3 et fait ainsi son entrée dans le championnat.

Son effectif qui rassemblait 150 licenciés il y a deux ans en compte aujourd'hui plus de 300 dont un groupe cadet-

junior-senior comportant 150 joueurs. L'école de rugby, pépinière de jeunes talents soutient et accompagne la progression de notre club

Sachant que certains week-ends 4 équipes occupent le stade, une organisation rigoureuse s'impose, ce qui nécessite une organisation rigoureuse assurée par le staff et l'ensemble des bénévoles qui garantissent la fiabilité du club à tous les niveaux (entraîneurs, joueurs, logistique).

Le club est très redevable à l'action et à l'expérience des entraîneurs Victor Alcina, P. Bazani, J. Magnani et Carl Hayman.



Le football une belle école de la vie

L'environnement humain est lui aussi remarquable en qualité et en disponibilité. La ville met à disposition le complexe sportif Jean Murat ainsi que des espaces de réception et administratifs. Tout est prévu pour que les joueurs puissent pratiquer leur sport dans les meilleures conditions. Souhaitons que cet esprit continue de souffler sur le RCVG, résolument tourné vers l'avenir, et que le club poursuive son chemin dont chacun peut être fier.

■ L'Athlétisme Vallée du Gapeau

Avec 220 licenciés, l'Athlétisme Vallée du Gapeau (AVAG) se trouve être parmi les clubs les plus importants de la Côte d'Azur. Les entraîneurs bénévoles encadrent 165 jeunes athlètes de 4 à 19 ans qui pratiquent les différentes disciplines de l'athlétisme comme les sauts, les lancés, les courses ainsi que le relais.

Le club propose également aux adultes de pratiquer, dans une atmosphère conviviale, des activités un peu plus spécifiques comme la course hors stade ou le trail. La saison prochaine la marche Nordique viendra compléter un programme déjà très varié. Après 6 ans d'existence, le club est fier d'obtenir chaque année, de nombreux titres, à tous les échelons, départemental, régional et depuis peu national.

L'AVAG est une association dynamique qui organise des compétitions, notamment chez les jeunes, une animation en salle à La Farlède et les Olympiades qui ont eu lieu cette

année sur le stade des Sénès à Sollies-Pont avec la participation de 300 jeunes varois des catégories éveils et poussins. Elle organise également deux courses Hors stade, les Foulées Farlédaises le 26 juin prochain ainsi que le Trail de la Loube le 11 octobre (Contact : <http://avag83.wix.com>)



Les premières compétitions sont toujours très appréciées

GROUPE "SOLLIÈS-PONT BLEU MARINE"

Régis Chevrot // Christelle Cholley

Voter pour la peste ou le Choléra.....

Pour certains leaders de notre commune, voter pour la peste, (le FN) c'est soutenir la sortie de l'euro. Donc se précipiter vers la désolation décrite et proclamée à longueur d'articles et d'émissions. Bref la mort économique assurée.

Cependant ces "experts" autoproclamés, se gardent bien de rappeler qu'avec une monnaie dévaluée d'environ 20%,* les entreprises voient leurs prix à l'exportation baisser d'autant. Elles retrouvent leur compétitivité, l'activité redémarre. Simultanément, cela donne la bouffée d'air nécessaire pour investir, engager les réformes structurelles indispensables, et entreprendre sérieusement de baisser des dépenses publiques.

Voter pour le choléra (voter UMP) c'est rester dans l'euro, la dévaluation externe étant interdite,

il faut procéder à une dévaluation interne, c'est-à-dire baisser les salaires du privé, les traitements des fonctionnaires, les pensions de retraite (Allemagne, la Grèce, l'Espagne et le Portugal). Mais, dès l'annonce des premières mesures d'austérité, le pays est paralysé par les syndicats !

En attendant, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent : à peine élue, la majorité départementale UMP (il n'y a plus le S, c'est déjà çà) a décidé une augmentation de 19,5% du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Seuls les nouveaux élus du Front National s'y sont opposés, proposant en échange une baisse significative des pléthoriques charges de fonctionnement de cette institution.

Que les autres prennent leurs responsabilités, comme nous prenons et prendrons les nôtres.

Nous pouvons pour notre part réaffirmer que le gaspillage et l'autisme de la petite classe politique en place (le choléra de notre ami leader de notre commune) doivent cesser.

Si nos dirigeants défendaient vraiment nos intérêts, nous ne serions pas obligés de nous vider les poches pour payer leurs folies.

A part cela, au niveau de notre commune tout va bien, je le répète nous avons apparemment un bon Maire.... Même si pour ma part l'enveloppe consacré au Festival du Château me semble un peu lourde .

* la baguette de pain en 2002 coûtait un franc, aujourd'hui elle vaut 1 euro, soit 6,5 fois plus chère. Elle est la, la vraie dévaluation ! Je ne pense pas que le SMIC soit, lui, 6,5 fois plus élevé soit 7500 euro par mois.

GROUPE "PLUS PROCHE POUR ALLER PLUS LOIN"

René Grisolle // Aude Mairesse

Voilà plus d'un an que nous siégeons, Aude Mairesse et moi au conseil municipal. Nous portons la voix des sollièspontois qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales de 2014.

Avec l'équipe municipale actuelle, les élus de l'opposition ne peuvent que rarement s'exprimer tant au niveau des commissions que du conseil municipal. Mais nous avons désormais connaissance des dossiers en cours et malgré notre faible poids institutionnel, nous restons sur notre ligne de conduite lors des votes des délibérations, fidèles à notre programme et à nos idées.

Nous avons ainsi porté plusieurs projets comme la mise en place du réseau "fibre optique". Thème repris dans l'urgence par l'actuelle municipalité.

Notre commune est aujourd'hui confrontée à une double difficulté : la réduction des dotations territoriales, résultat de la politique d'austérité mise en place par le gouvernement, et la baisse continue des rentrées fiscales. Ceci réduit la marge de manœuvre budgétaire de Solliès-Pont, ce que

semble ignorer le maire au regard du budget 2015 (investissement constant budget 2014 - budget 2015).

Nous devrions adopter une gestion cohérente et mesurée. Le château en est le meilleur exemple. Les municipalités précédentes en avaient fait l'acquisition et en avaient entamé la restauration (travaux de toiture et mise en valeur du parc) sans précipitation et en tenant compte des ressources économiques de la commune. Le maire actuel en a fait sa priorité au détriment d'autres projets, peut être moins prestigieux, mais plus utiles au quotidien des sollièspontois.

Pire encore, notre ville se prive d'outils en refusant d'adhérer pleinement aux projets de la CCVG. La mutualisation des moyens et des ressources qu'autorise l'intercommunalité n'est pas exploitée autant qu'elle pourrait l'être.

Serions-nous atteints du syndrome du village gaulois ? Notre ville se tient à l'écart de ses proches voisins comme des instances départementales, et s'isole chaque jour un peu plus.

Nous avons la conviction qu'il faut inscrire notre action dans la dynamique départementale. Certes, la réforme territoriale a été peu et mal expliquée aux Français. Le conseil départemental, anciennement conseil général, est appelé à devenir l'acteur majeur de notre politique sociale de proximité.

C'est pour défendre cette conviction que je me suis engagé, lors des dernières élections territoriales, aux côtés de Bruno AYCARD et Véronique BACCINO, candidats naturels de ma famille politique : l'UMP.

C'est avec une légitime fierté que j'ai rempli les fonctions de directeur de campagne, et que nous avons remporté ces élections, avec le soutien de la quasi-totalité des maires du canton.

Je veux être attentif à tout ce qui peut enrichir notre commune et se tenir éloigné des instances départementales nous prive une fois de plus de moyens d'action.

Si vous aussi vous souhaitez contribuer à l'avenir de Solliès-Pont, n'hésitez pas à nous contacter.

Je suis à votre disposition et à votre écoute : rene.grisolle@gmail.com

GROUPE "ENSEMBLE CONSTRUONS L'AVENIR"

Jean-Paul Boutier // Céline Mandon-Bonhomme
Jacques Davignon

Depuis le début de l'année 2015 notre pays a été confronté à plusieurs événements graves mettant à mal l'esprit républicain.

Par le fait de quelques jeunes perdus manipulés par des fous de dieu ayant oublié les préceptes de leur religion appelant à aimer son prochain.

La réponse du peuple français a été claire et massive en privilégiant le vivre ensemble plutôt que le chacun chez soi.

Bien sur ce n'est pas gagné puisque les vieux démons de l'individualisme, du repli sur soi et de rejet de l'autre ont refait surface ; mais il ne faut pas désespérer car il existe un terreau et la graine semée doit pouvoir prospérer si tous les vrais républicains veulent bien se mettre dans l'action.

Pour Solliès-Pont la grande affaire du mois de juin est l'inauguration du centre administratif et culturel cher à notre premier magistrat.

Que le château de Forbin propriété de tous les sollièspontois soit préservé et remis en état ne souffre aucune contestation, par contre chacun d'entre nous a le droit de s'interroger sur son utilisation et son financement.

Le choix de M. GARRON, conforté par son élection, de transférer les services de la mairie au château, laissant à la partie culturelle le reste du bâtiment, n'avait pas notre faveur et nous aurions aimé avoir un débat argumenté et serein pour explorer d'autres solutions.

Au passage nous ne contestons par la nécessité d'offrir aux agents municipaux de meilleures

conditions de travail dans des locaux adaptés et plus fonctionnels ainsi que de meilleures possibilités d'accueil du public.

A ce sujet nous regrettons que le parc, à part le bloc ludique offert aux enfants de 3 à 7 ans, n'aie pas plus une vocation d'accueil et de détente comme cela se voit dans d'autres communes pour le plus grand bien de tous les sollièspontois.

Le financement de cette opération couteuse pouvait prendre deux formes, soit le règlement rapide choisi par le maire en reléguant d'autres investissements ou dépenses à plus tard, soit d'étendre la dépense sur plusieurs exercices afin que la charge soit répartie sur plusieurs années permettant ainsi d'envisager sans souci des dépenses urgentes, indispensables et nécessaires.

Carnet Solliès-Pontois

Mariages*



- Rebecca PREIGNAN et Anthony NAVARRO
- Audrey GRAND et Olivier TRAMBLAY
- Chloé PASTOR et Cyril GIAI

Décès*

- Louise DELCAMBRE
- Pascale NOCELLA
- Margareth BEAUVOIS
- Boleslaw KROL VEL FARMAS
- Ida LEONE épouse SANCHEZ
- Mathieu CHARLEUX
- Ghazarosse KURKDIJAN
- Laurent CHAMOREY

**NB. Les personnes citées ci-dessus ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal ; pour les décès, l'accord est donné par la famille.*

Naissances*

- Maëlie ESPAZE
- Lison CHERMEUX LUPO,
- Grégory DEGLIN
- Anna DELALANDE HAMON,
- Maël PAIN BAVA
- Antonin DOMANICO
- Angéline BOGLIOLO
- Antonio LASSO
- Lucie DREVET LUNGERI
- Lyana SANNA
- Stellya THIMOY
- Chiara ROPART
- Emma TOMAS,
- Lyam LUBIN
- Rafaël JAINE
- Mattéo FALCO
- Gabriel PAYAN

■ Lutte contre les termites

Le Var est l'un des départements les plus touchés par les termites. Solliès-Pont a été déclaré zone contaminée par arrêté préfectoral du 16 octobre 2001 qui indique les obligations auxquelles sont soumis les administrés et les peines encourues en cas de non observance de celles-ci.. Ce document peut être consulté sur internet (statique.sigvar.org) ou dans le service environnement qui siège au centre technique municipal.

Il est vivement conseillé aux habitants de surveiller régulièrement les boiseries et les charpentes de leurs habitations afin de réaliser en temps utile en cas d'atteinte les traitements préventifs et curatifs.

■ Lutte contre le charançon du palmier

La lutte est régie par l'arrêté du 25 mars 2014 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2010 (consultable sur legifrance.gouv.fr) relatif au *Rhynchophorus Ferrugineus* (charançon rouge).

Vous avez peut être identifié un ou plusieurs symptômes d'infestation de vos palmiers par le charançon rouge. Vous avez pu également être informé par un professionnel de la présence de ce nuisible.

Vous devez dans tous les cas déclarer obligatoirement le foyer infesté au service du ministère de l'agriculture en charge de la protection des végétaux sur le département (SRAL) ou à la mairie de votre commune de résidence qui transmettra elle-même le signalement.

Vous recevrez alors un courrier notifiant les mesures à prendre et vous disposerez d'un délai de 15 jours pour mettre en place une lutte curative qui devra respecter le protocole défini en annexe de l'arrêté national qui autorise seulement deux méthodes, l'abattage ou l'assainissement.

La liste des entreprises habilitées à intervenir est disponible sur le site internet de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Provence Alpes Côte d'Azur (DRAAF PACA).

■ Le puits des Sénès

La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) vise à la protection qualitative des eaux du puits des Sénès, destinées à la consommation domestique. Cette procédure a été engagée depuis 2005. Monsieur Fiquet, hydrogéologue agréé désigné par l'Etat, a émis en 2009, un avis favorable pour la régularisation de la ressource en eau du puits des Sénès, sous réserve de la mise en place de périmètres de protection.

La commune a établi en 2009 un schéma directeur d'alimentation en eau potable qui prévoit la pérennisation de cette ressource en eau.

Au cours de l'année 2010, des travaux importants ont été réalisés pour sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune, pour un montant de 1 580 409.92 euros, employé pour la construction d'une canalisation de 3 kilomètres, amenant en cas de besoin l'eau traitée du canal de Provence à partir de l'usine de la Colle. Cette canalisation apporte une sécurité importante pour l'approvisionnement en eau potable de la commune, tout comme la conservation des puits des Sénès.

A la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 mars au 15 avril 2015, les services de l'Etat (Agence Régionale de Santé et Autorité environnementale), ainsi que Monsieur le commissaire enquêteur, ont rendu un avis favorable sur le projet, préalable à l'arrêté de déclaration d'utilité publique qui sera pris prochainement par le préfet.

FESTIVAL DU CHÂTEAU

SOLLIES PONT / DU 15 AU 18 JUILLET



CALOGERO

**MERCREDI
15 JUILLET**



M. POKORA

**JEUDI
16 JUILLET**



GAD ELMALEH

**VENDREDI
17 JUILLET**



FLORENCE FORESTI

**SAMEDI
18 JUILLET**



Billetterie : points de vente habituels
Renseignements : 04 91 80 10 89 / 04 94 13 05 87